

FLASH INFO SUD AERIEN (Mai 2014 – N°2)

EN ATTENTE...

Déclarations Monsieur De Juniac.

Il nous trace les grandes lignes de la stratégie du Groupe AIR FRANCE à venir.

Le Plan Transform 2015 n'est pas achevé qu'un nouveau plan, axé à nouveau sur la productivité, est annoncé sans écarter de nouveaux plans de départs volontaires.

On parle également de développement important, mais aussi d'accroissement de la productivité pour financer les investissements; il faut ménager les marges exorbitantes des actionnaires et les salaires et primes du directoire.

Monsieur De Juniac argumentant que la fin du Plan Transform le 31 Décembre 2014 marquait le début d'un nouveau plan de productivité et de développement:

- **Maintenance** : Contrat historique avec Air China pour l'entretien des moteurs Général Electric des Boeing 777 sur une durée de 15 ans.

- **Long Courrier** : la dépense d'un Milliard d'€ regroupant de nouveaux sièges/fauteuils, la rénovation du produit et des cabines pour toute la flotte AF/KLM. Un effort qui prendra 4 à 5 ans pour développer le luxe au détriment des conditions de travail et de salaires des employés. Le luxe n'a pas de prix, un marché en plein essor depuis la "Crizze", chercher l'erreur...

A titre indicatif, le fauteuil Class+ coûterait 100000€ et 650000€ par fauteuil++ dans un espace privatif de 3m2 (50 Millions d'€ pour équiper 76 sièges) dont le prix du billet serait de 9000€, quand même.

A noter que c'est une part infime de la clientèle Air France et du Chiffre d'affaire, soit 0,3% du trafic Long Courrier.

- Et enfin le développement de **Transavia** : Clientèle Affaire, contrat groupe, attribution des miles, montée en puissance de la flotte avec l'arrivée des Airbus AF et de son personnel.

Quid du développement de HOP ?

Résultat groupe Air France Avril 2014 : Hausse du trafic de 3% avec un taux de remplissage de 84,7%. A noter une forte hausse de 4,1 points sur le moyen courrier AF.

Monsieur GAGEY se dit satisfait de la progression des résultats AF. "les clignotants du Groupe sont dans le vert", dit-il. "Nous avons enregistré une augmentation de 91 Millions de résultat d'exploitation au 1er trimestre".

D'autre part, il paraîtrait que notre DG monsieur DAHER aurait précisé que si l'accord de productivité actuel ne faisait pas ressortir un gain de productivité de 15%, il faudrait "remettre le couvert". Juste pour tenter de calmer le personnel et répondre aux déclarations de Monsieur de Juniac qui prépare à de nouveaux efforts du personnel dès 2015.

Un discours que ne se risquerait pas de prononcer la DG de Régional, mais il est vrai que nos syndicats sont d'une conciliation hors norme, alors "tant que ça marche et tant que vous l'acceptez...". (seulement 50% de signatures sur la pétition).

Récapitulatif des "pseudos" décisions chez Brit'air.

En bref, l'Unsa fait "l'Autruche" et la Cfdt joue les "vierges effarouchées" du style: *On pensait que tout le monde ferait 15% d'efforts, Oups! On s'est fait avoir* et pour finir un mea culpa à la Confucius pour tenter de se dédouaner de cette erreur monumentale.

Mais curieusement, et à fortiori aux vues des accords signés chez Régional, à aucun moment ces syndicats n'ont *l'idée de sanctionner la Direction* qui les a "roulé dans la farine" **en dénonçant leur signature** de cet accord.

C'est pourtant la seule preuve concrète qu'ils peuvent apporter aux PNC de leur bonne foi.

Mais on ne nous dit pas tout...

L'Unsa est/ou était en veille sociale pour améliorer les prestations EPQ, **bilan Rien**.

La Cfdt est/ou était en veille sociale pour réclamer une équité (entre autre) avec l'accord des PNT, **bilan rien**.

Aujourd'hui, la Cfdt et on peut supposer l'Unsa s'insurgent des accords signés chez Régional. Des réunions ont eu lieu, pas de communication, **bilan rien**.

SUD AERIEN a contacté le Snpnc et la Cgt/ugict, **bilan rien**, aucun appel.

SEULE la CGT a répondu avoir déposé une veille sociale pour **l'entretien en ligne** et prévoit un mouvement de grève Semaine 21.

L'action juridique entreprise par l'ugict, à laquelle **SUD** a adhéré, *partant du principe que tout doit être tenté*, n'empêchera pas la mise en place des accords qui sont, du reste, déjà en application. Nous savons aussi, malheureusement, que toute procédure peut être très longue.

SUD AERIEN a toujours affirmé qu'il fallait faire **accepter une négociation commune avec Régional**, mais des "électrons libres" ont une nouvelle fois bradé notre convention.

Déposer un préavis de grève n'a jamais été une finalité mais un moyen de pression qu'il faut utiliser en dernier recours.

Le tout est de savoir si c'est le bon moment...

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION

SUD AERIEN, un syndicat qui ose.